

Arrêté électoral n°2021-11-19-09 du 19 novembre 2021

portant proclamation des résultats pour les élections du Conseil de l'Institut universitaire de technologie 86

La Présidente de l'Université de Poitiers

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-2, L.713-1 à L.713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D.719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur;
- VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur;
- VU la circulaire du 9 octobre 2020 portant sur l'organisation des élections des membres des conseils d'administration et des conseils académiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du titre I^{et} du livre VII du code de l'éducation ;
- VU l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;
- VU les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique nouvelle aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales;
- VU la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- VU la décision cadre relative aux élections par voie électronique du 25 juin 2021;
- VU l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux;
- VU les Statuts de l'Université de Poitiers ;

- VU le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- VU les Statuts de l'IUT 86;
- VU l'arrêté électoral n°2021-10-12-09 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-13-09 du 19 octobre 2021 modifiant l'arrêté électoral n°2021-10-12-09 du 12 octobre 2021;
- VU l'arrêté n°2021-10-29-09 portant sur la recevabilité des listes de candidatures ;
- VU le procès-verbal relatif aux résultats du scrutin du 18 novembre 2021 ;
- VU l'avis du Comité électoral consultatif en date du jeudi 18 novembre 2021 ;
- VU le guide relatif aux élections des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

ARRÊTE

Article 1. Attribution des sièges

Conformément aux procès-verbaux de résultats, et à l'avis du Comité électoral consultatif, les sièges sont attribués comme suit :

Pour le Collège A:

- · Quatre sièges pour la liste « Collège A IUT Poitiers-Châtellerault-Niort »
 - o Monsieur Jacques BARBIER
 - o Madame Catherine BATIOT-DUPEYRAT
 - o Monsieur Luc PICHON
 - o Monsieur Patrick LAGONOTTE

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège B:

- Quatre sièges pour la liste « Pour un IUT de service public »
 - o Monsieur Pierre COMBEAU
 - o Madame Hélène BAILLIET
 - o Monsieur Benoit HUARD
 - Madame Anne-Sophie LAIZE

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège BIATSS :

- Quatre sièges pour la liste « Représentation BIATSS »
 - o Madame Cindy RAVAGNIER
 - o Monsieur Lionel WLATER
 - o Madame Mireille MONTEJO
 - o Monsieur Eric BOURDEAUD

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège CE :

- Un siège pour la liste « Liste des chargés d'enseignement »
 - o Monsieur Dominique BELLEC

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège SG:

- Trois sièges pour la liste « Accompagner la transformation de l'IUT »
 - o Monsieur Laurent TOURENNE
 - o Madame Marine GELIBERT
 - o Monsieur Jean-Michel JAROUSSE
- Trois sièges pour la liste « Pour un IUT de service public »
 - o Monsieur Frédéric DIJON
 - o Madame Anne-Céline MICHEL
 - Monsieur Florent CAMARDA

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège Usager(ère)s :

- Six sièges pour la liste « Scolexplore »
 - o Madame Lorine GUERPILLON (Titulaire)
 - Madame Jiliane BAMBY (Suppléante)
 - o Monsieur Samuel MACHADO (Titulaire)
 - o Madame Ambre TARRIDE (Titulaire)
 - o Monsieur Matteo LE PERA (Titulaire)
 - o Madame Jade ALLARD (Titulaire)
 - o Monsieur Clement GEORGEON (Titulaire)

Pour un mandat de deux ans.

Article 2. Proclamation

La Présidente de l'Université de Poitiers proclame élu(e)s les candidat(e)s de l'article 1et.

Article 3. Publicité et exécution

Le Directeur de l'IUT 86 et son Responsable administratif, ainsi que le Directeur général des services sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

P/le Président de l'université et par délégation, Le Directeur des affaires juridiques

À Poitiers, le vendredi 19 novembre 2021

La Présidente de l'Université de Poitiers

Przemyslaw SOKOLSKI

Virginie LAVAL

Annexe:

Procès-verbal de résultat du Collège A de l'IUT 86

Procès-verbal de résultat du Collège B de l'IUT 86

Procès-verbal de résultat du Collège CE de l'IUT 86

Procès-verbal de résultat du Collège SG de l'IUT 86

Procès-verbal de résultat du Collège BIATSS de l'IUT 86

Procès-verbal de résultat du Collège Usager(ère)s de l'IUT 86

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 19 novembre 2021





Elections aux conseils de l'Université de Poitiers Résultats de tous les votes

Président du bureau de vote

Secrétaire

Damien Salles Amalia Veillon Elvire Diaz

François Dubasque

Signé par Damien Salles 🖊 Signé et certifié par yousign 🌃

Signé par Amalia Veillon

Signé par Elvire Diaz Signé et certifié par yousign 🕢 🗸 Signé et certifié par yousign 🕼

Signé par Francois Dubasque V Signé et certifié par yousign Stéphanie Le Gal

Lorine Guerpillon Sonia Hays Anne Jollet

Signé par Lorine Guerpillon

Signé par Sonia Hays ✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Signé par Anne Jollet Signé et certifié par yousign 🚮

Signé par Stéphanie Le Gal 🗸 Signé et certifié par yousign 🍘

Florian Duperre Alexandra Lafitte

Signé par Florian Duperre

Signé par Alexandra Lafitte 🗸 Signé et certifié par yousign 🍘 🗸 Signé et certifié par yousign 🍘

Lou Toa

Signé par Sandra Teixeira

Signé et certifié par yousign

Signé par Lou Toa

Signé et certifié par yousign

Arnaud Rossignol Sylvie Alayrangues

Signé par Arnaud Rossignol

Signé et certifié par yousign 🍘

Signé par Sylvie Alayrangues V Signé et certifié par yousign 🌇

Marina Chatendeau Laure Castelnau Benjamin Bigaud

V O T E

Institut universitaire de technologie 86 - A - Tour unique

Instance : Institut universitaire de technologie 86

Collège : A

Nombre de sièges	4
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	18
Nombre de bulletins dans l'urne	17
Taux de participation	94,44 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	15
Nombre de bulletins blanc	2
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	3,75

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Collège A IUT Poitiers-Châtellerault-Niort	15	4

Candidat	Liste
BARBIER Jacques	Collège A IUT Poitiers-Châtellerault-Niort
BATIOT-DUPEYRAT Catherine	Collège A IUT Poitiers-Châtellerault-Niort
PICHON Luc	Collège A IUT Poitiers-Châtellerault-Niort
LAGONOTTE Patrick	Collège A IUT Poitiers-Châtellerault-Niort

Institut universitaire de technologie 86 - B - Tour unique

Instance : Institut universitaire de technologie 86

Collège : B

Nombre de sièges	4
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	84
Nombre de bulletins dans l'urne	55
Taux de participation	65,48 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	38
Nombre de bulletins blanc	17
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	9,50

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Pour un IUT de service public	38	4

Candidat	Liste
COMBEAU Pierre	Pour un IUT de service public
BAILLIET Hélène	Pour un IUT de service public
HUARD Benoit	Pour un IUT de service public
LAIZE Anne-Sophie	Pour un IUT de service public

V O T E

Institut universitaire de technologie 86 - BIATSS - Tour unique

Instance : Institut universitaire de technologie 86

Collège : BIATSS

Nombre de sièges	4
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	79
Nombre de bulletins dans l'urne	53
Taux de participation	67,09 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	51
Nombre de bulletins blanc	2
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	12,75

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Représentation BIATSS	51	4

Candidat	Liste
RAVAGNIER Cindy	Représentation BIATSS
WALTER Lionel	Représentation BIATSS
MONTEJO Mireille	Représentation BIATSS
BOURDEAUD Eric	Représentation BIATSS

V O T E

Institut universitaire de technologie 86 - CE - Tour unique

Instance : Institut universitaire de technologie 86

Collège : CE

Nombre de sièges	1
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1
Nombre de bulletins dans l'urne	1
Taux de participation	100,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	1
Nombre de bulletins blanc	0
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	1,00

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Liste des chargés d'enseignement	1	1

Candidat	Liste
BELLEC Dominique	Liste des chargés d'enseignement

Institut universitaire de technologie 86 - SG - Tour unique

Instance : Institut universitaire de technologie 86

Collège: SG

Nombre de sièges	6
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	77
Nombre de bulletins dans l'urne	51
Taux de participation	66,23 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	49
Nombre de bulletins blanc	2
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	8,17

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Accompagner la transformation de l'IUT	22	3
Pour un IUT de service public	27	3

Candidat	Liste
TOURENNE Laurent	Accompagner la transformation de l'IUT
GELIBERT Marine	Accompagner la transformation de l'IUT
JARROUSSE Jean-Michel	Accompagner la transformation de l'IUT
DIJON Frédéric	Pour un IUT de service public
MICHEL Anne-Céline	Pour un IUT de service public
CAMARDA Florent	Pour un IUT de service public

LES VOTE

Institut universitaire de technologie 86 - Usagers - Tour unique

Instance : Institut universitaire de technologie 86

Collège : Usagers

Nombre de sièges	6
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1753
Nombre de bulletins dans l'urne	99
Taux de participation	5,65 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	74
Nombre de bulletins blanc	25
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	12,33

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Scolexplore	74	6

Candidat	Liste	
GUERPILLON Lorine (titulaire)	Scolexplore	
MACHADO Samuel (titulaire)	Scolexplore	
TARRIDE Ambre (titulaire)	Scolexplore	
LE PERA Matteo (titulaire)	Scolexplore	
ALLARD Jade (titulaire)	Scolexplore	
GEORGEON Clement (titulaire)	Scolexplore	
BAMBY Jiliane (suppléante)	Scolexplore	